

Stationnement des visiteurs cet été

Afin de tenter de soulager le village de la pression exercée par les visiteurs en quête désespérée d'un emplacement de stationnement l'été, quelques mesures ont été décidées lors du conseil municipal du 18/06. Elles devraient être mises en œuvre prochainement:

1/ Optimisation du parking du Rivet avec l'indication de 37 emplacements pour les voitures et 7 emplacements pour les camping cars.

2/ Création d'un parking éphémère (25 places indiquées) sur le début du terrain communal (sous la salle des fêtes) dont l'entrée actuelle, en pente, sera travaillée afin d'être plus praticable.

3/ Réalisation et pose, avant le rond point du verger conservatoire, de 3 panneaux invitant les visiteurs à se garer en bas du village et à s'y rendre à pied.

4/ Pose d'un panneau « Voie sans issue » sur l'avenue Raymond VII, sitôt après le carrefour du Cazal.

5/ Expérimentation: aménagement d'une sortie de parking, sur la place de l'Ancien Château, au dessus du monument aux morts, de manière à fluidifier la circulation.



Broyage des végétaux

La mairie dispose d'un tas de broyat de végétaux (cf bulletin de mai) qui se trouve sur l'aire de stockage communale. Les personnes qui seraient intéressées pour récupérer de ce broyat peuvent se faire connaître en écrivant à: comcompuycelsi@gmail.com avant le mercredi 7 juillet. Elles recevront une confirmation de leur inscription et un accueil pour retirer le broyat sera proposé le samedi matin 10 juillet. Le meilleur mode de partage entre les différentes demandes reste une interrogation. A noter que les demandeurs devront assurer le chargement du broyat. Cette procédure sera une expérience que nous espérons profitable.

Lors du conseil municipal du 18 06, l'achat d'un broyeur de végétaux (Del Morino SC GX 390, 2149 €) a été adopté. Cet outil broie des branches jusqu'à 70 mm de diamètre.



Site Patrimonial Remarquable Enquête publique

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet par délibération du conseil de communauté en date du 12 février 2018 modifiée le 15 juillet 2019, a sollicité la création de trois SPR pour protéger et valoriser le patrimoine et l'attractivité de son territoire. Ces trois SPR concerneront les communes de Castelnau-de-Montmiral, de Rabastens, et de Puycelsi et Larroque regroupées en un même projet

L'enquête publique, organisée par la préfecture du Tarn, intervient dans le cadre de l'élaboration du périmètre du SPR des communes de Puycelsi et Larroque. Elle a lieu durant 25 jours consécutifs du 15 juin au 09 juillet à 18 heures. Une information a été affichée et l'ensemble des documents constituant ce dossier ont été mis en ligne sur le site www.puycelsi.fr.

Compte tenu de la date de parution de ce courrier, une seule date est encore possible pour rencontrer, en Mairie de Puycelsi, madame Marie Christine Fauré, désignée commissaire enquêteur par la Préfecture. Il s'agit du mardi 06 juillet, de 9 heures à 12 heures.

Il est rappelé que, dans le périmètre du SPR, les travaux susceptibles de modifier l'état des parties extérieures des immeubles bâtis, y compris du second œuvre, ou des immeubles non bâtis, sont soumis à une autorisation préalable comprenant l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Les propriétaires bailleurs, qui procèdent à la réhabilitation complète d'un immeuble bâti situé en SPR, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.



Du côté de l'école

L'école nous a communiqué les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre prochain. 28 élèves sont actuellement inscrits qui se répartiront comme suit:

Classe des petits				Classe des grands			
PS	MS	GS	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
6	5	1	3	1	2	6	4

Il est possible que des modifications interviennent lors de l'été. L'année prochaine, les enseignantes engageront un projet de découverte des milieux marins. Un thème certainement riche qui peut être abordé de multiples manières.

Vie associative et autres ...

Festival de Puycelsi

Nous avons été informés de modifications par rapport à ce qui avait été annoncé sur le bulletin de mai. Cet été, l'association HARP proposera 2 concerts exceptionnels à l'église Saint Corneille:

- Le 16 juillet, à 20 h 30, le duo flûte et harpe ADELFI donnera un récital inspiré des grandes pages de la musique française (Debussy, Satie, Fauré).
- Le 17 juillet, à 20 h 30, vous pourrez assister au concert inaugural "Chansons d'ici et d'outre-Manche" du nouvel ensemble vocal EOS XXI dirigé par Sammy El Ghadab (Debussy, Ravel, Poulenc, Elgar, V. Williams).

Plein tarif: 15€ / Tarif réduit : 10 € / Gratuité pour les moins de 12 ans

Plus d'informations et réservations sur: www.festivalpuycelsi.com



Comité des fêtes de Puycelsi-Grésigne nous communique l'information suivante:

Le bureau provisoire du comité des fêtes de Puycelsi-Grésigne vous invite à une réunion d'information publique le samedi 10 juillet 2021, à 10h, sur l'esplanade du petit Saint Roch.

Nous aborderons les objectifs d'organisation des années à venir. A cette occasion, nous accueillerons toutes les personnes souhaitant s'investir et s'impliquer au sein du futur comité des fêtes.

Les dates du 20, 21 et 22 août sont retenues pour les premières festivités. Nous vous espérons nombreux pour l'organisation de ces journées que nous souhaitons assouplies des règles covid.

Si la journée du 10 juillet venait à s'avérer pluvieuse, nous pourrions, en respectant les préconisations préfectorales liées aux gestes barrière, envisager un repli vers le préau situé à l'arrière de la mairie.

Une petite collation sera proposée à l'issue de cette rencontre que nous souhaitons dans la bonne humeur.

Chemins de la commune.

Le samedi 18 juin, l'association des Makis Cattas proposait la seconde étape de son projet de nettoyage des chemins de la commune. Il s'agissait cette fois de réhabiliter le chemin du moulin de Lacapelle à La Lougne. 10 volontaires s'y sont employés et quelques 500 m de chemin ont été réouverts à la promenade. Si vous souhaitez vous associer à cette aventure, n'hésitez pas à écrire à mkc.chemins@gmail.com



L'Association des Parents d'Élèves organisera un vide grenier cet été ... mais la date n'est pas fixée à ce jour. Cette animation sera proposée au profit de l'école.